



# BOITE À OUTILS

LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE (LSF)



**PROGRAMMER UN  
SPECTACLE EN LSF**



TEATR PIBA

# #1 COMMUNICATION

## Comment adapter sa communication aux Sourds ?

### THÉÂTRE EN LSF, FRANÇAIS ET BRETON



### Bastard Krismenn / Teatr Piba

En breton et en français, Krismenn tisse une quête intime et collective, entre récit et chant. Il part en quête de ses origines, collectant chansons et récits auprès des anciens. Sur scène, studio sonore et espace dépouillé reflètent son monde intérieur pour un voyage initiatique.

**Mercredi 05 novembre à 20h**

**Le Terrain blanc à Quimper**

Renseignements et réservations sur le site [Helloasso.com](http://Helloasso.com) [cliquez ici](#) 

## SUPPORTS VISUELS

Adaptez vos flyers, affiches, pictogrammes à travers

- **l'écriture** : utilisez des phrases simples. selon l'écriture FALC, Facile À Lire et à Comprendre
- **le logo "mains en Langue des Signes"** : ce logo indique l'accessibilité pour les publics sourds signants. À utiliser systématiquement sur vos supports de communication liés au spectacle. Il peut être adapté à votre charte graphique (couleurs, style).
- **mettre en avant l'interprétation LSF** : photo montrant la comédienne interprète Maëlc'hén Laviec.
- **vidéo en LSF pour annoncer le spectacle** : intégrer un lien vers une annonce courte en LSF sur l'affiche (avec QR code par ex), le mail, le site web ou les réseaux sociaux.
- **Tarif préférentiel** : proposer un prix réduit pour favoriser l'accès de ce public à la culture, et collaborer avec une association locale de sourds.

## MÉDIAS SOURDS

Le public Sourd est sensible à la communication visuelle et textuelle.

Privilégier les affiches claires, les mails, ... Utiliser les réseaux sociaux en proposant aux pages et/ou groupe dédiés aux Sourds de votre territoire de relayer les informations du spectacle (ex : Association des Sourds du Finistère sur Facebook et sur Instagram).



⚠ Ne pas confondre avec ce logo destiné aux personnes malentendantes utilisant l'oral, un appareillage auditif et/ou une boucle magnétique. Les termes «Sourd» et «malentendant» ne sont pas synonymes.



# #2 MÉDIATION

## Comment aller chercher le public sourd ?

### FAIRE APPEL À UNE PERSONNE RESSOURCE

Elle vous accompagnera dans le développement de l'accessibilité du spectacle et encouragera et relayera votre communication dans le réseau Sourd.

### LISTE DE CONTACTS

Demander la liste des contacts (adresses mails) à votre personne ressource ou à l'équipe pour prendre contact avec les associations sourdes, les écoles et les services accueillant des sourds :

- pour diffuser les supports adaptés (flyer, affiche, vidéo, liens internet, ...)
- pour proposer une sortie en groupe de personnes sourdes au spectacle (groupe de scolaires et/ou adultes)

### TARIF PRÉFÉRENTIEL

Proposer un tarif préférentiel pour ce public éloigné de la vie culturelle.

### CONTACT - PERSONNE RESSOURCE

**Laetitia MORVAN** médiatrice culturelle sourde LSF  
SMS/visio avec interprétation en direct : 06 71 64 10 25  
laetitia.morvan29@gmail.com

# #3 ACCUEIL

## Comment accueillir le public sourd ?

### ACCUEIL EN LSF

Prévoir une personne maîtrisant la LSF à l'entrée du spectacle.  
Ne pas prendre la parole publiquement (avant ou après le spectacle), sans la présence d'un.e interprète en LSF.

### INTERPRÈTES LSF > FRANÇAIS

Demander la liste d'interprètes\* disponibles dans votre secteur à votre personne ressource. Attention, il est préférable de s'y prendre deux mois à l'avance.

### PLACEMENT PRÉFÉRENTIEL

En lien avec l'équipe artistique, baliser une zone dans la salle pour le public Sourd afin d'assurer la bonne visibilité de l'interprète sur scène.

### Quels peuvent être les besoins ? Pourquoi c'est important ?

#### Égalité entre Sourds et entendants.

- Pour l'accueil du public Sourd avant la représentation
- Pour traduire le discours de présentation adressé au public/scolaire avant le début du spectacle
- Pour traduire un échange entre le public/scolaire et l'équipe artistique après le spectacle
- Pour les échanges à la sortie du spectacle entre spectateurs, comédiens, professionnels... pour permettre la rencontre humaine et les projets qui peuvent se développer grâce au spectacle

\*Il est possible d'envoyer une demande de subvention auprès de votre ville, selon la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.